



Séance du conseil communal du 31 mars 2022 à 13h30

Présents :

Gloden Michel, bourgmestre-président
Muller Jean-Paul, Weber Tom, échevins
Funk-Kiesch Josée, Hirtt Pierre, Pütz Aline, Breda Pierre, Goldschmit François,
Wilmes Raphael, conseillers
Legill Guy, secrétaire communal

Excusés : Rasic Marc, conseiller
Willems-Kirsch Annette, conseillère (procuration accordée à Hirtt Pierre)

1. Enseignement : Demande de différer l'admission d'un enfant au premier cycle

(Séance à huis clos)

Le conseil communal accorde à l'unanimité de voix une autorisation pour différer l'admission d'un enfant au premier cycle de l'enseignement fondamental pour l'année scolaire 2022/2023.

2. a) Propriétés immobilières : Actes notariaux

A l'unanimité le conseil communal approuve un acte par lequel la commune de Schengen acquiert sur les époux Kessler-Wintringer de Kockelscheuer un terrain à Remerschen, iwert dem Uetewee, d'une contenance de 5,10 ares dans l'intérêt de la mise en place d'une installation de décalcification de l'eau potable par le Syndicat des Eaux du Sud-Est S.E.S.E..

A l'unanimité le conseil communal approuve un acte par lequel la commune de Schengen acquiert sur Mme Kieffer-Altenhoven Joséphine de Remerschen deux terrains à Remerschen, iwert dem Uetewee, d'une contenance de 4,62 ares dans l'intérêt de la mise en place d'une installation de décalcification de l'eau potable par le Syndicat des Eaux du Sud-Est S.E.S.E..

Avec 7 voix contre 3 (Hirtt, Pütz, Willems-Kirsch) le conseil communal approuve un acte par lequel la commune de Schengen acquiert sur les époux Linster-Wiltzius de Remerschen deux terrains à Remerschen, Wäistrooss, d'une contenance totale de 36,85 ares dans l'intérêt de la réalisation d'une nouvelle école centrale à Remerschen.

Avec 7 voix contre 3 (Hirtt, Pütz, Willems-Kirsch) le conseil communal approuve un acte par lequel la commune de Schengen acquiert sur les époux Molitor-Weydert de Hellange trois terrains à Remerschen, an der Wollefskaul, d'une contenance totale de 6,42 ares dans l'intérêt de la réalisation d'une nouvelle école centrale à Remerschen.

A l'unanimité le conseil communal approuve un acte par lequel la commune de Schengen sur les conjoints Gloden de Mersch 3 terrains sis aux lieux-dits « ënnescht Längt am Ovenacker » et « beim Bëschwee » à Elvange d'une contenance totale de 1.261,90 ares dans l'intérêt de la création d'une réserve foncière en vue d'échange de terrains dans le cadre de l'acquisition de terrains à Elvange, situés à l'intérieur du périmètre d'extension de la zone d'activité économique « Le Triangle Vert ».

A l'unanimité le conseil communal approuve un acte de cession gratuite par lequel la commune de Schengen acquiert sur la société Immo Weydert & Welter sàrl 2 parcelles de terrains, d'une contenance totale de 0,70 ares, dans l'intérêt de l'incorporation des fonds dans la voirie et les infrastructures publiques.

A l'unanimité le conseil communal approuve un acte de remembrement rural « Wëntréngerwee Remerschen-Wintrange » entre la commune de Schengen et la société Sablière Hein sàrl de Bech-Kleinmacher. La société Sablière Hein agit pour son propre compte ainsi qu'au nom et pour le compte des propriétaires désignés dans l'acte en question en vertu de procurations sous seing privé.

2. b) Propriétés immobilières : Compromis de vente

Avec 9 voix et 1 abstention (Hirtt) le conseil communal approuve un compromis de vente de terrains communaux d'une contenance approximative de 0,63 ares, sis au lieu-dit « rue de Mondorf » à Emerange avec la société Devimolux sàrl de Mersch au montant total de 44.100,00.- € et décline le terrain du domaine public vers le domaine privé.

2. c) Propriétés immobilières : Contrat de fermage

A l'unanimité le conseil communal approuve un contrat de fermage d'une parcelle sis au lieu-dit « Wäistrooss » à Schengen d'une superficie d'environ 0,19 ares au prix de 25,00.- €/année avec M. Jerbeau Florent et Mme Moes Tamara de Schengen.

2. d) Propriétés immobilières : Contrat de bail

A l'unanimité le conseil communal approuve un contrat de bail relatif à la location d'un immeuble communal « anc. presbytère », sis à Schwebsingen, 50, route du Vin avec M. Dr Nicolas Mathieu de Luxembourg en vue de l'exploitation d'un cabinet médical.

3. a) Avenant à la convention réglant les relations avec la Maison Relais Schengen pour 2021

A l'unanimité le conseil communal approuve un avenant à la convention tripartite 2021 « Services d'éducation et d'accueil pour enfants » relatif à l'engagement de personnel supplémentaire Covid-19.

3. b) Convention réglant les relations avec la Maison Relais Schengen pour 2022

A l'unanimité le conseil communal approuve la convention tripartite 2022 « Services d'éducation et d'accueil pour enfants » à la dépense de 544.073,00.- € (part communale).

4. Règlement de police : Modification

Dans l'attente de l'avis du Ministère de la Santé le conseil communal décide de reporter le point concernant l'approbation du projet de modification de l'article 30 relative à l'exercice de la pêche dans la zone de récréation et de sports ainsi que de l'article 65 du règlement de police en vigueur.

5. Demandes d'ester en justice : Autorisations

A l'unanimité le conseil communal accorde au collège des bourgmestre et échevins les autorisations d'ester en justice contre 2 locataires de logements communaux et contre 1 locataire d'un commerce afin de libérer les locaux en question.

6. Allocation de subsides

- A l'unanimité le conseil communal décide d'allouer les subsides et subventions pour l'année 2021 aux sociétés et associations locales, sous réserve de la présentation d'une demande accompagnée d'un rapport d'activité.

1	Amicale Schengen asbl	350,00.- €
2	Amicale Welleschter Pompjeeën	350,00.- €
3	Schweidsbenger Wäifesch asbl	350,00.- €
4	Fraen a Mammen Elvange-Emerange	350,00.- €
5	Fraen a Mammen Remerschen	350,00.- €
6	Frenn vun de Wëntrenger Pompjeeën	350,00.- €
7	Les Timbrophiles Mosellans Schwebsingen	150,00.- €
8	Pompjeeën Boermereng asbl	350,00.- €

9	Pompjeeën Elweng-Eimereng	350,00.- €
10	Amicale vun den Enrôlés de force 1940-1945 Sektoun Gemeng Schengen	350,00.- €
11	Spuvervain Spuermouck Boermereng	350,00.- €
12	Œuvres paroissiales	350,00.- €
13	Secret Society	350,00.- €
14	Haffer Spéilweenchen, Bech-Kleinmacher	350,00.- €
15	De Vräin asbl, Elweng	350,00.- €
16	Croix-Rouge section locale Remich-Schengen	250,00.- €
17	Motorradstaffel Dräilännereck	350,00.- €
Total		5.650,00.- €

1	Amis du Possenhaus et du Folklore mosellan	500,00.- €
2	Chorale Ste. Cécile Bech-Kleinmacher	500,00.- €
3	Chorale Burmerange	500,00.- €
4	Chorale Ste. Cécile Elvange-Emerange	500,00.- €
5	Chorale St. Sébastien Remerschen	500,00.- €
6	Chorale Schengen	500,00.- €
7	Chorale Cäcilia Schwebsingen	500,00.- €
8	Chorale Ste. Cécile Wellenstein	500,00.- €
9	Miseler Museksfrënn asbl	500,00.- €
10	Theaterraudien	500,00.- €
11	De Späicher	350,00.- €
Total		5.350,00.- €

1	Amiperas section Burmerange	350,00.- €
2	Amiperas Remerschen-Schengen-Wintrange	350,00.- €
Total		700,00.- €

1	Club des Jeunes Bech-Maacher	350,00.- €
2	Jugendinitiative Boermereng	350,00.- €
3	Club des Jeunes Remerschen	350,00.- €
Total		1.050,00.- €

1	Amicale Centre d'incendie et de Secours Schengen- Burmerange-Wellenstein	350,00.- €
Total		350,00.- €

1	Syndicat d'initiative Burmerange	350,00.- €
2	Syndicat d'initiative Schengen asbl	350,00.- €
3	Syndicat d'initiative Wellenstein	350,00.- €
Total		1.050,00.- €

1	Club Nautique du GDL asbl	350,00.- €
2	D.T. Bech-Maacher asbl	350,00.- €
3	F.C. Schengen	350,00.- €
4	Fëscherverein Schwebsingen	350,00.- €
5	Hondssportveräin Boermereng	350,00.- €
6	Keleclub Muselfrënn Bech-Kleinmacher	500,00.- €
7	K.C. Wentreng	500,00.- €
8	Lasep Burmerange	350,00.- €
9	Line Dance Friendship	350,00.- €
10	Sportfëscherveräin Remerschen asbl	350,00.- €
11	Welleschter Sportfescher	350,00.- €
12	Velo-Club Dräilännereck Schengen	350,00.- €
13	L.I.R.C.	350,00.- €
14	KC Beim Jang asbl	350,00.- €
15	KC Kuebendällchen, Wëntreng	350,00.- €
16	Miseler Léiwen (Futsal), Wëntreng	350,00.- €
17	Kaizen Parkour Academy	350,00.- €
18	Squash Factory Schengen-Luxembourg	350,00.- €

19	Kollege vun der Musel (Supporterclub FC Schengen)	350,00.- €
Total		6.950,00.- €

1	D.T. Bech-Maacher	200,00.- € par équipe
2	F.C. Schengen	40,00.- € par joueur (**)
3	TC Remich	40,00.- € par joueur(*)
4	Cercle de gymnastique Remich	40,00.- € par membre actif(*)
5	BC Musel Pikes asbl	40,00.- € par joueur(*)
6	Lëtzeb. Guiden a Scouten Réimech	40,00.- € par membre actif(*)
7	Miseler Léiwen (Futsal), Wëntreng	40,00.- € par joueur(**)
8	Velo-Club Dräilännereck Schengen	40,00.- € par membre actif(**)
9	Kaizen Parkour Academy	40,00.- € par membre actif (**)
10	Squash Factory Schengen-Luxembourg	40,00.- € par joueur actif (**)

(*) par membre/joueur âgé de moins de 16 ans et habitant la commune de Schengen

(**) par membre/joueur âgé de moins de 16 ans

1	Schenger Musek asbl	85,00.- € par membre-musicien
2	Welleschter Musek asbl	85,00.- € par membre-musicien

1	Elterevereenegung Schoul Elweng	350,00.- €
2	Association parents élèves Remerschen	350,00.- €
3	Association parents élèves Wellenstein	350,00.- €
Total		1.050,00.- €

- A l'unanimité le conseil communal décide d'allouer un subside de 38.000,00.- € à la Schengen asbl pour le financement des dépenses relatives aux frais de rémunération et de fonctionnement de l'association. (La contribution des communes membres a été fixée à min. 20% de la part versée par le Min. du Tourisme).
- A l'unanimité le conseil communal décide d'allouer un subside extraordinaire de 2.417,50.- € au TC Remich asbl pour couvrir les frais de location des halls de tennis pendant la saison hivernale 2021/2022. Le club de tennis compte 39 licenciés habitant de la commune de Schengen.
- A l'unanimité le conseil communal décide d'allouer un subside extraordinaire de 500,00.- € au Comité d'Organisation World Rescue Challenge 2022 asbl couvrir les frais d'organisation du « World Rescue Challenge 2022 » que se tiendra du 7 au 11 septembre 2022 au Centre National d'Incendie et de Secours (CNIS) du Corps grand-ducal d'incendie et de secours.

7. a) Cimetières : Contrats de concessions

A l'unanimité des voix le conseil communal approuve 37 contrats de concessions de tombes et de cases de colombaires aux cimetières communaux.

7. b) Création et aménagement de jardins du souvenir à Wellenstein, Elvange et Remerschen

Avec 9 voix et 1 abstention (Wilmes) le conseil décide de créer et d'aménager des jardins de souvenir « Streewisen-Streewéngerten » pour la dispersion des cendres aux cimetières communaux de Wellenstein (anc. cimetière), Elvange et Remerschen.

8. a) Urbanisme : Modification ponctuelle du plan d'aménagement général : Avis relatif à une réclamation contre les modifications apportées au PAG lors du vote du 21 décembre 2021

Le conseil communal prend note de la réclamation introduite auprès de Mme la Ministre de l'Intérieur contre le vote définitif du conseil communal du 21 décembre 2021 portant approbation de la modification ponctuelle du plan d'aménagement général et décide avec 9 voix et 1 abstention (Willems-Kirsch) de confirmer son vote du 21 décembre 2021.

8. b) Urbanisme : Projet d'aménagement particulier « Dentzescheck » à Wintrange : Projet d'exécution et convention

Avec 8 voix contre 1 (Hirtt) et 1 abstention (Willems-Kirsch) le conseil communal approuve le projet d'exécution et de la convention en relation avec le projet d'aménagement particulier

"Dentzescheck » à Wintrange.

8. c) Urbanisme : Projet d'aménagement particulier « Rue de Mondorf-an der Lann » à Emerange

Afin de clarifier certains points en rapport avec le PAP, le conseil décide de reporter l'approbation du projet d'aménagement particulier nouveau quartier « Rue de Mondorf-an der Lann » à Emerange relatif à la création de 8 unités d'habitation en maison unifamiliale du type maison isolée, partie écrite et partie graphique, présenté par le bureau d'architectes-urbanistes e-cone de Mersch au nom et pour le compte de la société Devimolux sàrl de Mersch

8. d) Urbanisme : Projet d'aménagement particulier « Rue d'Ellange » à Elvange

Afin de clarifier certains points en rapport avec le PAP, le conseil communal décide de reporter également l'approbation du projet d'aménagement particulier nouveau quartier « Rue d'Ellange » à Elvange relatif à la création de 3 unités d'habitation en maison unifamiliale du type maison isolée, 6 unités d'habitation en maison unifamiliale du type maison jumelée par construction principale et 3 unités d'habitation en maison unifamiliale du type maison en bande, partie graphique, présenté par le bureau d'ingénieurs-conseils Best de Senningerberg au nom et pour le compte de M. Gérard Dumont d'Elvange

8. e) Urbanisme : Projet d'aménagement particulier « RE1 c - an der Uecht » à Remerschen

A l'unanimité des voix le conseil communal approuve le projet d'aménagement particulier nouveau quartier « RE1c – an der Uecht » à Remerschen relatif à la création de 2 unités d'habitation en maison unifamiliale du type maison isolée et 6 unités d'habitation en maison unifamiliale du type maison jumelée par construction principale, partie écrite et partie graphique, présenté par le bureau d'ingénieur-conseils Best de Senningerberg au nom et pour le compte de M. Pierre Lisé et M. Fernand Wintringer et ne tient pas compte de la réclamation introduite contre le projet.

9. a) Finances : Titre de recette

A l'unanimité des voix le conseil communal approuve un titre de recettes de l'exercice 2022 de l'article 2/191/708400/99001 « Dons reçus pour aider les victimes de la guerre en Ukraine » au montant de 3.060,43.- € de la part de la Bicherthéik à Schwebsingen.

Le conseil décide à l'unanimité des voix de faire, avec la somme recueillie, un don en faveur de l'association « Pharmaciens sans Frontières Luxembourg asbl » pour soutenir la population de l'Ukraine qui a besoin de médicaments.

9. b) Finances : Plan pluriannuel financier 2022 - Communication

Communication du collège des bourgmestre et échevins de l'établissement de la mise à jour du plan pluriannuel de financement portant sur les années 2022 à 2025, et des tableaux de synthèse général et par fonction.